

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2006

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 décembre 2006, s'est réuni en séance publique le **MARDI 12 DECEMBRE 2006 à 19 heures**, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Patrice PAGNY, Maire.

* * * * *

PRESENTS

Maire : M. PAGNY

Adjoints au Maire : Mme BONNIN, Mme HAMOT, M. GADAN, Mme COPELAND, M. PAJCZER, M. SANSON, M. ROZOT, Mme CAMAJ.

Conseillers municipaux : M. GAUDEFROY, Mme POLVORINOS FERNANDEZ, M. LESCOUZERES, M. HENNION, M. PEREIRA AFONSO DIREITO, M. BOURLIER, Mme THIEBAUT, Mme CLARY (arrivée à 19 h 35 pendant l'exposé du budget, point n°2), Mme TRIFFAULT, Mme DURAND, M. THIOBANE, Mme BRISSON (pouvoir à son départ à M. GADAN à 21 h 05 après le vote du point n°7), M. BEAULIET, Mme NISSEN, M. LAUR, Mme JAL (arrivée à 19 h 25 avant le point n°1), Mme RAGAIN, M. GREGOIRE, M. PERROUX, M. KERVADEC, M. LE POULAIN.

POUVOIRS

Mme VINTRAS	à	Mme	BONNIN
Mme BRISSON	à	M.	GADAN à son départ
Mme LEPEU	à	M.	LE POULAIN

ABSENT

M. JEAN

M. le Maire ouvre la séance à 19 h 15.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121.15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein de l'assemblée.

Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité Mme POLVORINOS FERNANDEZ, secrétaire de séance, fonctions qu'elle accepte.

* * * * *

M. le Maire rappelle que le compte rendu de la séance du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire en date du 23 octobre 2006 est déposé sur tables, ainsi que les résultats sportifs.

Il annonce que M. Bernard JEAN a remis sa démission d'Adjoint au Maire et de Conseiller Municipal.

Par ailleurs, M. David PAJCZER a démissionné de ses fonctions d'Adjoint au Maire. Il reste Conseiller Municipal.

Après quelques interventions, M. le Maire propose à l'assemblée d'aborder l'ordre du jour :

- **Procès-verbal de la séance du 14 novembre 2006** - Adoption -

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la séance du 14 novembre 2006 à l'unanimité.

N°01 CONSEIL MUNICIPAL - Communication du Maire -

Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales -

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises dans le cadre de la délégation accordée à M. le Maire par délibérations des 9 avril 2001 et 19 décembre 2001, et dont il rend compte conformément à l'article L.2122-23 du CGCT :

Ont été signés :

MARCHES PUBLICS - (MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE)

SERVICES

Culture

- Charles Vanel

- le **10 novembre 2006** un contrat avec la "Compagnie de l'Hyperbole à trois poils" à 62280 SAINT-MARTIN-BOULOGNE pour une représentation le samedi 18 novembre 2006 du spectacle. Coût : 5 800,00 € TTC.
- le **10 novembre 2006** un avenant avec cette même Compagnie pour la prise en charge des frais de séjour des personnels du spectacle "Le médecin malgré lui". Coût : 1 086,00 € TTC.

Enfance

- le **08 novembre 2006** un contrat avec la société CAP MONDE CONCEPT LOISIRS à 78430 LOUVECIENNES pour l'hébergement saisonnier d'une classe d'environnement avec pension à la "Maison des salines" à la Trinité-sur-Mer du 08 au 16 février 2007. Coût : 460,00 € TTC par personne sur une base de 59 personnes minimum.

SERVICES

- le **19 octobre 2006** un marché avec la société OPSYS à 38172 SEYSSINET concernant la maintenance du système informatique de gestion de la Médiathèque municipale. Coût : 5 395,16 € TTC. Durée : un an, renouvelable 4 fois.

FOURNITURE

- le **26 octobre 2006** un marché à bons de commande jusqu'au 31 décembre 2006 et renouvelable 3 fois pour la fourniture d'uniformes et d'équipements pour la police municipale, décomposé en 2 lots, conclu avec :

Lot	Entreprise	Montant HT
1 – fourniture d'uniformes	PROMO COLLECTIVITÉS à 95140 GARGES-LES-GONESSE	Mini : 5 000,00 € Maxi : 20 000,00 €
2 – fourniture d'équipements		Mini : 1 000,00 € Maxi : 4 000,00 €

- le **06 novembre 2006** un marché pour la fourniture de décorations de Noël 2006, décomposé en 3 lots, conclu avec :

Lot	Entreprise	Montant TTC
1 – sapins verts	ROBIN PEPINIERES à 05500 SAINT-BONNET	2 684,95 €
2 – sapins, bouleaux, branches, givrés, floqués ou peints en blanc	JARDINS DE LA CHARMEUSE à 95190 GOUSSAINVILLE	13 063,76 €
3 – guirlandes naturelles de sapins Nordmann	SARL DEWACHTER à 77166 GRISY-SUISNES	2 500,84 €

- le **06 novembre 2006** un marché avec la société MDS AUDIO à 77120 COULOMMIERS concernant la fourniture d'équipement en son et lumière pour l'auditorium du Pôle Musique. Coût : 3 987,33 € TTC.

N°02 AFFAIRES FINANCIERES - Budget primitif Ville 2007 - Adoption -

a) Budget primitif 2007

b) Ouverture d'une autorisation de programme et de crédits de paiement pour la construction d'un centre technique municipal (CTM) et modification de l'AP/CP existante pour la construction d'une salle polyvalente (b)

a) Suite au débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé le 14 novembre 2006, M. le Maire introduit le projet de budget 2007 par une présentation de la politique dans laquelle il s'inscrit. Il présente et analyse ledit projet de budget.

Le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif Ville 2007 équilibré en dépenses et en recettes au montant global de 31 565 038,74 € à savoir :

- 9 498 033,37 € pour la section d'investissement,
- 22 067 005,37 € pour la section de fonctionnement.

Vote du budget au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement.

Adopté à la majorité, par vote à scrutin public, par :

24 voix pour

8 voix contre (M. LAUR, MME JAL, MME RAGAIN, M. GREGOIRE, M. PERROUX, M. KERVADEC,

MME LEPEU, M. LE POULAIN)

0 abstention

b) Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité l'ouverture d'une autorisation de programme et de crédits de paiement pour la construction d'un centre technique municipal (CTM) et une modification de l'AP/CP existante pour la construction d'une salle polyvalente.

N°03 AFFAIRES FINANCIERES - Décision modificative n°5 - Fixation de la durée d'amortissement des frais d'insertion imputés au compte 2033 non suivis de travaux - Budget principal Ville -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

1) **adopte** la décision modificative n°5 intégrant des ajustements d'opérations d'ordre et de charges financières comme chaque année.

2) **fixe** la durée d'amortissement des frais d'insertion imputés au compte 2033 non suivis de travaux.

N°04 AFFAIRES FINANCIERES - Ligne de crédit de trésorerie - Contrat année 2007 -

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de conclure avec la Société Générale un contrat de mise en place d'une ligne de crédit de trésorerie de 2 000 000 € pour 2007.

N°05 AFFAIRES FINANCIERES - Admission en non-valeur -

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des admissions en non valeurs présentées par Madame le Trésorier Principal concernant des produits qu'elle n'a pu, pour différents motifs, recouvrer, pour un montant de 386,11 € budget Ville.

N°06 AFFAIRES FINANCIERES - Cession ensemble immobilier par la SA d'HLM ORLY PARC à l'OPAC OPIEVOY - Avis -

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne un avis favorable à la vente de l'ensemble immobilier composé de deux résidences (Lagny I et Lagny II) comportant 539 logements situés 2 à 36 allée des Cèdres, 1 à 9 rue Louis Blériot, 3 à 33 rue Henri Guillaumet, 2 à 18 allée des Hêtres Pourpres et 16 à 22 rue Marcel Rivière, par la SA d'HLM ORLY PARC à l'OPAC OPIEVOY

N°07 AFFAIRES FINANCIERES - Groupe OPIEVOY - Acquisition de logements sociaux conventionnés auprès de la S.A. d'HLM Orly Parc - Garantie d'emprunt -

Le Conseil Municipal accorde la garantie communale pour un emprunt de 20 500 000 € sur 35 ans à souscrire par le groupe OPIEVOY auprès de la banque DEXIA CREDIT LOCAL, pour financer l'acquisition de 539 logements auprès de la SA d'HLM ORLY PARC.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés, par :
30 voix pour
0 voix contre
2 abstentions (MME BONNIN, MME THIEBAULT)

N°08 URBANISME - Opération Communale d'Amélioration de l'Habitat (OCAH) 2007 - Poursuite de l'OCAH 2006 et contrat de maîtrise d'œuvre -

Afin de poursuivre l'objectif de remise sur le marché de logements inoccupés ou vétustes en centre ville, en favorisant l'installation du confort (chauffage, isolation, création de salles d'eau etc) aux normes en vigueur, et d'inciter à réaliser des travaux liés au développement durable (énergies renouvelables), **le Conseil Municipal approuve à l'unanimité** la poursuite de l'Opération Communale d'Amélioration de l'Habitat (OCAH) en 2007 et autorise M. le Maire à signer la convention de maîtrise d'œuvre avec le Pact-Arim de Seine-et-Marne.

N°09 URBANISME - Plan Local d'Urbanisme - Approbation de la modification après enquête publique -

Afin d'effectuer des adaptations réglementaires pour permettre la réalisation du Centre Technique Municipal dans la zone UG, autoriser la réalisation d'équipements collectifs dans la zone UE et préciser certains points de la réglementation, **le Conseil Municipal**, après enquête publique, **adopte** la modification du Plan Local d'Urbanisme.

Adopté à la majorité, par vote à scrutin secret :
26 voix pour
6 voix contre

N°10 AFFAIRES FONCIERES - Déclassement et classement parcelle AK 126 et désaffectation -

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le déclassement et le classement de la parcelle AK 126, îlot Saint-Paul/Gambetta, du domaine public dans le domaine privé de la Ville et le constat de désaffectation de cette parcelle.

N°11 AFFAIRES FONCIERES - Immeuble 5 rue Delambre - Cinéma - Bail commercial au profit de la SARL les Cinémas de Lagny-

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer un bail commercial de 9 ans pour la location de l'immeuble sis 5 rue Delambre comportant trois salles de cinéma, au profit de la "SARL les Cinémas de Lagny", **fixe** le montant du loyer, **accorde** à M. le Maire la possibilité d'autoriser l'exploitant à louer les salles de façon occasionnelle, et **autorise** M. le Maire à signer tous actes et documents s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, par :

31 voix pour

0 voix contre

0 abstention

M. PAJCZER ne prend pas part à la délibération et ne participe pas au vote.

N°12 AFFAIRES FONCIERES - Immeuble - Cession du F4 n°202-34 rue Henri Dunant -

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à procéder à la vente du F4 n°202, d'une superficie de 67,90m² sis dans l'immeuble 34 rue Henri Dunant, à l'actuel occupant, et à signer tous actes et documents s'y rapportant.

N°13 AFFAIRES FONCIERES - Ilot Saint-Paul/Gambetta – Cession des parcelles AK 124, AK 125, AK 126, AK 127 -

Le Conseil Municipal approuve le constat du fait que les parcelles AK 124, AK 125, AK 126, AK 127, îlot Saint-Paul/Gambetta, ne sont plus affectées à un usage public ou à un service public, **approuve** leur déclassement et **autorise** M. le Maire à procéder à la vente au groupe EFIDIS de ce bien et à signer tous actes et documents s'y rapportant.

Adopté à la majorité, par :

26 voix pour

1 voix contre (M. LAUR)

5 abstentions (MME JAL, MME RAGAIN, M. GREGOIRE, M. PERROUX, M. KERVADEC)

N°14 AFFAIRES TECHNIQUES - Dotation Globale d'Equipement des Communes - Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de l'année 2007 -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite de l'Etat la Dotation Globale d'Equipement 2007 au titre de travaux d'investissement dans les écoles et au cimetière.

N°15 AFFAIRES TECHNIQUES - Tarifs des occupations sur le domaine public - Fixation -

Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité une tarification unique et de nouvelles modalités à compter du 1^{er} janvier 2007 pour les droits d'occupation du domaine public.

N°16 AFFAIRES TECHNIQUES - Marché d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire des Bâtiments communaux - Avenant n°3 -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve, l'avenant n°3 au marché conclu avec la Société DALKIA pour l'exploitation et la maintenance des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire des Bâtiments communaux.

N°17 AFFAIRES TECHNIQUES - Marché de fourniture de produits pétroliers -

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'acte d'engagement de l'entreprise BP France, retenue par la commission d'appel d'offres, pour la fourniture de produits pétroliers - lot n°2 carburant - et autorise M. le Maire à signer ledit marché.

N°18 AFFAIRES TECHNIQUES - Marché de fourniture de divers matériels pour les services municipaux -

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les actes d'engagement des entreprises retenues par la commission d'appel d'offres pour le marché de fourniture de divers matériels pour les services municipaux, et autorise M. le Maire à signer le marché à bons de commande avec chacune des entreprises.

N°19 ENVIRONNEMENT - Fourniture de sacs papiers biodégradables pour la collecte des déchets verts à partir de 2007 - Réajustement de la TEOM -

Le Conseil Municipal décide la fourniture de sacs papiers biodégradables pour la collecte des déchets verts à partir de 2007 et approuve l'augmentation du taux global de la TEOM en découlant, qui passera de 9,19 % à 9,54 %.

Adopté à la majorité, par :

30 voix pour

2 voix contre (MME LEPEU, M. LE POULAIN)

0 abstention

N°20 ANIMATION - Convention de coordination et de groupement de commandes pour le marché à procédure adaptée de spectacle pyrotechnique et de sonorisation pour le feu d'artifice intercommunal du 13 juillet 2007 -

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la constitution d'un groupement de commandes avec les communes de THORIGNY-SUR-MARNE, POMPONNE et DAMPMART en vue de l'établissement d'un marché à procédure adaptée pour l'organisation d'un feu d'artifice commun le 13 juillet 2007, et autorise M. le Maire à signer ladite convention.

N°21 ANIMATION - Convention avec le Comité des fêtes - Adoption -

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la convention avec le Comité des fêtes pour l'organisation et le développement des événements festifs sur la commune.

N°22 ANIMATION - Acompte sur subvention 2007 - Attribution -

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'accorder au Comité des Fêtes un acompte sur la subvention 2007 pour lui permettre de financer les manifestations ou les activités programmées en début d'année prochaine.

N°23 STATIONNEMENT - Parking Delambre - Revalorisation des tarifs -

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la réévaluation des tarifs abonnement auto et moto du parking Delambre qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2007.

N°24 AFFAIRES GENERALES - Droits divers - Réévaluation des tarifs -

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la réévaluation des tarifs de droits divers qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2007.

N°25 AFFAIRES GENERALES - Marché - Réévaluation des tarifs -

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité une revalorisation des tarifs concernant le marché et qui entreront en vigueur à la deuxième quatorzaine de janvier soit le 19 janvier 2007.

N°26 AFFAIRES GENERALES - Cimetière communal - Rétrocession d'une concession de 10 ans case de columbarium -

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité une demande de remboursement du prix d'une concession de 10 ans (case de columbarium).

N°27 AFFAIRES GENERALES - Recensement de la population - Rémunération des agents recenseurs -

Dans le cadre des opérations de recensement de la population effectuées sous la responsabilité et le contrôle de l'Etat, et qui débiteront le 3^{ème} jeudi de chaque année, **le Conseil Municipal fixe à l'unanimité** les modalités de rémunération des agents recenseurs.

N°28 QUESTIONS DIVERSES -

M. le Maire répond ensuite aux questions écrites de M. PERROUX, groupe "LAGNY Avenir - Union pour notre Ville" et de MME LEPEU et M. LE POULAIN, groupe "LAGNY POUR TOUS".

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, M. le Maire lève la séance à 23 h 30.

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,

Patrice PAGNY